

# COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

# **PROCÈS-VERBAL N°06**

Réunion Plénière CRA/CDA: Samedi 02 octobre 2021

À: 09h30

Présidence : M. Karim ABED

Présents: MM. Claude COLOMBO, Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Nicolas

DERMESROPIAN, Olivier GONCALVES, Vincent PACE, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD, Denis SOTO, Jean-François SOTO, Mohamed TAA, Hicham AJJANI, Simon AMZALLAG, Cyril BOUREAU, Jacques CLAVET, Gilles ERMANI, Éric GUERIN, Pierre HOLLECKER, Éric HERRMANN

Excusé(s): MM. Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOLI

Assiste(nt) à la séance : Mme Marie-Lyse DI RUSSO, MM. Éric BORGHINI, Maxime APRUZZESE

## **MODALITES DE RECOURS**

- 1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :
- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.** Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**2.** L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

- 3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.
- **4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

# **OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le Président Karim ABED remercie le Président de la Ligue Eric BORGHINI de nous avoir fait l'honneur de sa présence malgré un emploi du temps chargé et de pouvoir assister à cette première réunion plénière de la saison. Ses remerciements s'adressent également au Représentant des Arbitres au Comité de Direction de la Ligue Claude COLOMBO ainsi qu'aux Présidents de Commissions Départementales des Arbitres, à leurs responsables de désignations et aux membres de la CRA. Cette réunion, en présentiel à la Ligue, a un double objectif, celui de mener une réflexion en regard des attentes des clubs notamment sur la couverture des matchs par les officiels mais aussi de relancer les actions auprès de tous les Arbitres de notre Ligue et notamment le recrutement dans les Districts.

Le Président de la Ligue Eric BORGHINI, très heureux de pouvoir participer à cette réunion adressent ses remerciements aux membres de la CRA et des CDA pour leur implication dans la gestion de l'arbitrage régional en général et avec les Districts. Il faut remettre le sujet sur cette problématique et nous devons tous travailler main dans la main.

Le Président de la Ligue remet au Président de la CRA et aux Présidents de CDA, une lettre émanant de la CFA pour laquelle ils sont destinataires tout comme les Présidents de Ligue et de District. Ce courrier reprend les principes d'organisation de l'arbitrage au sein de la Fédérations et décline toutes les actions de formation élaborées par le secteur amateur de la DTA offrant ainsi un cadre homogène sur l'ensemble du territoire, à savoir :

- La Formation Initiale des Arbitres et toutes les formations continues niveau District et Ligue
- La formation des Référents en Arbitrage dans les clubs
- La sensibilisation à l'Arbitrage : tutorat, arbitrage des jeunes par les jeunes, services civiques
- La formation des tuteurs, des observateurs
- La réforme de la formation des formateurs en cours de finalisation pour le niveau 1 (initiateur)

Tous ces modules proposant une formation cohérente sont rassemblés dans un guide interactif à disposition de tous les formateurs.

Les CRA et les CDA à qui seront rattachées les missions des CRPA et CDPA, auront ainsi une vision globale de la problématique de l'arbitrage, les CTRA et CTDA venant en soutien opérationnel par leur rattachement respectif aux CRA et CDA.

Avant de quitter la présente réunion, Eric BORGHINI remercie tous les participants pour les actions qu'ils mènent chacun dans leurs territoires et à le plaisir de remettre à Karim ABED, un chèque de la solidarité du football méditerranéen, Ligue de Méditerranée, District de Côte d'Azur et UNAF au nom de Mounir REGAIEG, Arbitre de Ligue, ayant subi avec toute sa famille, les dégâts de la catastrophe des vallées des Alpes Maritimes, il y a tout juste un an en octobre 2020.

\*\*\*\*

# **POINTS ABORDES**

#### INTERVENTION DE CLAUDE COLOMBO, REPRESENTANT DES ABITRES

Claude Colombo voudrait évoquer en tout premier lieu, après les informations importantes transmises par notre Président de Ligue Éric BORGHINI, que la tenue de cette présente réunion s'avère essentielle au sortir des deux saisons tronquées subies par tous.

L'objectif principal de nos commissions d'arbitrage doit être le réamorçage à entreprendre pour raccrocher les Arbitres s'étant dirigés vers d'autres activités durant la crise sanitaire. Ce sera une tâche complexe pour essayer de retrouver les effectifs d'Arbitres théoriques précédents et un recrutement

aussi dynamique que la saison précédente doit être organisé pour améliorer la gestion de l'arbitrage méditerranéen.

## **POINTS SUR FORMATION ET POLE TECHNIQUE**

Maxime APRUZZESE, CTRA présente les actions qui vont être mises en place :

#### 1) Recrutement Arbitres

- A la baisse des effectifs de 13% constatée en ce début de saison sur le plan régional, il convient de se mobiliser très rapidement à partir de la liste des prospects en notre possession pour relancer les FIA. La diffusion de 150 affiches auprès des lycées et des collèges, l'UNSS, la FSU de la Région Sud assurée par les Arbitres, la CRA et les professeurs suscitera de nouvelles candidatures à la formation initiale.
- Plusieurs sessions de FIA sont déjà programmées dans les Districts.
- Le recrutement au niveau de la Ligue à compter du 01.11.2021 de 2 Jeunes dans le cadre du service civique, sous la responsabilité du CTRA, permettra de consolider ces interventions auprès des écoles pour la présentation des modules de formation.
- Les SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) des 4 Universités d'Avignon, Marseille, Nice et Toulon ont été également contactés.
- Le recrutement est nécessaire pour le Futsal, une formation Initiale Futsal va être instaurée au niveau Ligue.

#### 2) Observations des candidats JAL

Une première situation sur les épreuves pratiques des candidats JAL fait ressortir les difficultés des Jeunes Arbitres dans la gestion de leur arbitrage et quant à leur niveau technique. L'arrêt du football pendant la saison 2020/2021 et le manque de matchs depuis plus d'un an sont les principales raisons de ce constat.

Les désignations des candidats JAL ont été effectuées sur les championnats Jeunes en fonction de leur âge.

Faut-il retarder les observations de ces candidats et les remettre à la disposition des CDA afin qu'ils puissent retrouver les matchs en District pour une reprise technique et être vus en conseil ?

Gilles ERMANI, Président de CDA de Côte d'Azur, confirme qu'après les cours de formation théorique en visioconférence au District, malgré la motivation et le désir de ces jeunes de venir en Ligue, le manque de matchs en U12/U13 en est la cause principale.

Jacques CLAVET, pour la PROVENCE, pose le problème sur l'envoi en tant que Candidats Jeunes Ligue, de Jeunes Arbitres Stagiaires.

La CRA précise que le niveau de catégorie minimum lors des poses de candidatures est prévu dans son règlement intérieur.

Il est décidé qu'à compter de la prochaine journée (9-10.10), pour les 9 candidats, leurs désignations seront effectuées par leur CDA pour assurer un suivi de leur évolution pratique avec leurs observateurs. Dès qu'ils estimeront qu'ils sont prêts, la CRA pourra leur faire passer leur épreuve.

#### 3) Prochains Stages de la CRA et de la DTA en Ligue Méditerranée

- Stage CRA des Arbitres du Pôle Promotionnel = du 15 au 17.10 à BOULOURIS
- Stage CRA Interdistrict pour les JAD = les 18 et 19.12 (matin), une attente régionale d'un tel rassemblement à l'image de celui qui a été organisé en Février 2020 avec une matinée supplémentaire pour rassembler les jeunes des Districts sur des épreuves physiques et techniques et leur apporter les fondamentaux attendus en Ligue.

Le nombre de stagiaires sera limité à 20.

La CRA rappelle qu'en fonction des modifications du Règlement Intérieur présentées lors du séminaire de Juin, les candidats Ligue présentés par les CDA devront obligatoirement avoir participé à un stage interdistrict.

- Stage DTA Inter Ligues pour les candidats F4, AF3, AFE: dates à fixer au printemps 2022
- Stage DTA Inter Ligues Futsal : dates à fixer

#### INTERVENTIONS DES REPRESENTANTS CRA AUX COMMISSIONS DE DISCIPLINE ET D'APPEL

Jean-François SOTO pour la Commission de Discipline signale que de nombreux rapports d'arbitrage n'ont pas été validés dans les délais prévus ou non transmis à la bonne adresse. La cause principale est la couverture des matchs de ce début de saison (Coupe de France ou matchs de Jeunes Ligue) par des Arbitres de District (effectifs, absences, blessures). L'information de rédaction des rapports d'arbitrage doit être relayée par les CDA auprès de leurs Arbitres.

A cela s'ajoute les difficultés constatées sur le fonctionnement de FOOT2000.

Jean-François SOTO précise qu'il contacte le lundi tous les Arbitres convoqués en CRD et les réunions peuvent se dérouler en présentiel ou en visio.

Nicolas DERMESROPIAN en tant que représentant de la CRA à la Commission d'Appel remerciant la CRA de l'avoir invité à cette réunion, a participé sur les affaires en appel depuis le début de la saison.

#### POINT SUR LES DESIGNATIONS: PROBLEMATIQUE ET ORGANISATION

Karim ABED, Président de la CRA, comprend les difficultés des CDA de pouvoir couvrir les matchs de Ligue avec les effectifs actuels d'Arbitres, mais il précise que la FFF fait appel aux CRA pour désigner des Arbitres de Ligue en cas d'absences d'Arbitres Fédéraux.

## 1) Problématique actuelle liée aux effectifs des Arbitres par rapport aux matchs à couvrir

Un échange permet de faire ressortir, outre les difficultés liées au retard pris par les Arbitres pour le renouvellement de leur dossier, il faut tenir compte également des mises en indisponibilité fréquentes, des anomalies constatées sur FOOT2000 sur les renseignements Arbitres ainsi que les incidences du « vivre autrement » du monde arbitral lié à la crise sanitaire. L'utilisation du « Portail Bleu » est également complexe avec l'absence de contrôle sur les désignations.

La CRA précise que 15 à 20% des Arbitres de Ligue ont demandé d'officier sur un seul match par weekend, pourcentage en forte hausse par rapport à 2019. De plus, les changements des mentalités et de motivation des Arbitres ont un impact important sur la couverture des matchs.

Les championnats Jeunes Ligue d'U14R à U20R complétés par les U18RF et U18RFU sont dans leur première saison dans cette configuration totale, soit un nombre de matchs à couvrir plus important pour cette saison 2021/2022. Les clubs qui engagent une ou plusieurs équipes dans toutes les catégories mobilisent beaucoup plus d'Arbitres désignés et dans le même temps, ils ont des difficultés pour gérer les terrains. Cela génère de nombreux changements d'horaires ou de lieux de matchs.

Les obligations du statut de l'arbitrage du nombre minimum d'Arbitres par club en fonction de leur niveau de championnat de leur équipe première sont dépassées, cela pose un vrai problème de répartition équitable des désignations d'Arbitres officiels par club.

En ce début de saison, l'alternance des matchs de championnat et de coupes pour les séniors, les féminines et les U18 complique les prévisions de désignations (horaires, terrain recevant...)

## 2) Organisation pour la gestion des désignations CRA et des délégations aux CDA

La CRA précise que le principe actuel des couvertures de matchs de Jeunes Compétitions Ligue est en test jusqu'au 20 Octobre 2020 comme prévu avec le Secrétaire Général de la Ligue.

Jean-Michel DER MARDIROSSIAN chargé des désignations Séniors et JAL confirme les règles de gestion actuelles :

- **20 jours avant la date prévue des matchs** : Pré-désignations des Arbitres de Ligue sur toutes les compétitions Ligue (délai réduit pour les Coupes)
- <u>10 jours avant la date des matchs</u> : Désignations validées pour les Arbitres de Ligue.

Fabrice POREE en relation avec les CDA envoie en parallèle par mail les extractions de fichiers pour combler les manques :

- A réception des extractions, les responsables Désignations des CDA doivent faire un retour au plus tôt par mail ou téléphone la limite étant le Mercredi soir avant le week-end (lendemain si possible) en cas de modifications.

Sur proposition de Cyril BOUREAU, Président de la CDA du Var, la transmission de l'extraction des désignations de FOOT2000 devra se faire avec un fichier Excel pour plus de facilité de gestion.

Les responsables CRA souhaitent que ces règles de gestion soient adaptées par tous et que l'entraide Inter CDA soit présente dans le respect du travail des bénévoles.

Karim ABED se félicite que tous membres CRA et CDA puissent faire en sorte de conserver la mise en place actuelle, afin de préserver la formation des jeunes Arbitres de Ligue potentiellement candidats à la Fédération.

### LA PAROLE A L'UNAF MEDITERRANEE

Éric HERRMANN, Président de la SR UNAF MEDITERRANEE se félicite d'avoir pu participer aux travaux de cette réunion plénière et revient notamment sur les actions mises en place entre les lycées, les collèges et les universités.

Sur le plan UNAF toujours au service des Arbitres et de ses adhérents, il indique que 3 Sections Départementales sont actives à ce jour, Grand Vaucluse, Provence et Var. La SD de Côte d'Azur n'a plus de fonctionnement.

L'UNAF MEDITERRANEE n'intervient pas dans la gestion du football et de l'arbitrage régional.

En raison des importants sujets traités dans l'ordre du jour prévu et compte tenu des impératifs de route et d'observations pour certains d'entre nous, le Président précise que les points restant à voir seront examinés lors de la prochaine réunion. Il remercie les membres de la CRA, les Présidents de CDA et les responsables des désignations ainsi que Claude Colombo et surtout Éric BORGHINI Président de la Ligue d'avoir pu être présents à cette réunion plénière du 02.10.2021.

\*\*\*\*

# Prochaine réunion du Bureau Exécutif CRA Le 04.10.2021

\*\*\*\*

Président Karim ABED Secrétaire Noël RIFFAUD